Image not found or type unknown

EI, fin de CDD et droit au chomage

Par **Alban**, le **27/05/2009** à **15:31**

Bonjour,

Il y a quelques mois j'ai crée une Entreprise Individuelle pour exploiter un site marchand.

Depuis cette création, j'ai aussi signé un contrat de travail à durée déterminé de 6mois.
J'exerce donc mon activité salarié, et mon activité propre en parallèle.

Je voulais savoir, dans le cas ou mon contrat de travail ne serait pas reconduit ou transformé à la fin de celui ci, si j'aurais le droit aux indemnités chômages (étant donnée que j'ai cotisé obligatoirement en tant que salarié).

Merci de vos réponses avisées

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés